

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1886

7 octobre 2006

### SOMMAIRE

Altavista, S.à r.l., Luxembourg .....	90498	Invesco GT Continental European Fund, Sicav, Luxembourg .....	90482
Black Lion Beverages Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	90511	KLMA Holding S.A., Luxembourg .....	90505
Black Lion Beverages Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	90515	Mandataria Finance S.A., Luxembourg .....	90510
Bourbon Capital S.A., Luxembourg .....	90498	Mandataria Finance S.A., Luxembourg .....	90510
Calcul S.A., Luxembourg .....	90519	Mandataria Finance S.A., Luxembourg .....	90510
Canama S.A., Luxembourg .....	90519	Mandataria Finance S.A., Luxembourg .....	90510
Carlyle Eagle Investment II, S.à r.l., Luxembourg ..	90528	Masai S.A.H., Luxembourg .....	90515
Carrera Finance S.A., Luxembourg .....	90501	Mascherin Lux, S.à r.l., Dudelange .....	90519
Caves du Port S.A., Luxembourg .....	90498	MIMX2, S.à r.l., Luxembourg .....	90520
Certificat Etoile S.A., Luxembourg .....	90516	Mumbai S.A., Luxembourg .....	90506
Charterhouse Dragon I S.A., Luxembourg .....	90522	NewWorld Luxembourg S.A., Tuntange .....	90502
Charterhouse Dragon I S.A., Luxembourg .....	90527	Oakland Investment S.A., Luxembourg .....	90528
Daxa S.A., Sandweiler .....	90509	Onetoo, S.à r.l., Bigonville .....	90483
DH Palos Immobilien- und Projectentwicklungs, S.à r.l., Luxembourg .....	90508	Ostiense Developments S.C.A., Luxembourg ...	90508
DHA, S.à r.l., Luxembourg .....	90521	P.P. Luxco Holdings II, S.à r.l., Luxembourg .....	90516
Discovery Group of Funds, Sicav, Luxembourg ...	90507	Pegnitz Park, S.à r.l., Luxembourg .....	90516
Discovery Group of Funds, Sicav, Luxembourg ...	90509	Pharcom S.A., Luxembourg .....	90501
E Oppenheimer & Son Holdings Limited, S.à r.l., Luxembourg .....	90487	Polyfin International S.A., Luxembourg .....	90484
Edimo S.A., Luxembourg .....	90482	Recos S.A., Luxembourg .....	90508
Edimo S.A., Luxembourg .....	90482	Redcreek Holdings, S.à r.l., Luxembourg .....	90509
Exshaw International S.A., Luxembourg .....	90501	SM Heizung-Klima-Sanitär, GmbH & Co KG, Echernach .....	90506
Fiduciaire Vic. Collé & Associés, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	90505	Société Civile Immobilière Terragest, Biwisch ...	90485
Finconseil S.A., Luxembourg .....	90521	Société Civile Immobilière Terragest, Biwisch ...	90486
Fujitsu Technology Solutions International, S.à r.l., Luxembourg .....	90486	Stone Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	90519
Fujitsu Technology Solutions International, S.à r.l., Luxembourg .....	90486	Ten-X S.A., Luxembourg .....	90482
Garage Intini S.A., Bertrange .....	90484	THL (2) Limited, S.A., Luxembourg .....	90499
Giada Holding S.A., Differdange .....	90521	Toiture Prisma, S.à r.l., Dudelange .....	90508
Giada Holding S.A., Differdange .....	90521	Toiture Prisma, S.à r.l., Dudelange .....	90508
Immobilière du Schlass, S.à r.l., Howald .....	90521	Tool Invest Holding S.A., Luxembourg .....	90485
Immobilière N. Arend et Cie S.A., Mersch .....	90506	Valsuper Sopaneer International S.C.A., Luxembourg .....	90505
Injo, S.à r.l., Luxembourg .....	90501	Vantico International, S.à r.l., Luxembourg .....	90528
Injo, S.à r.l., Luxembourg .....	90501	Vantico International, S.à r.l., Luxembourg .....	90528
Intels Integrated Logistic Services Holding S.A., Luxembourg .....	90498	Visma Holdings Lux, S.à r.l., Luxembourg .....	90506
International Real Estate Consulting S.A., Luxembourg .....	90519	W S.A., Bridel .....	90507
		W S.A., Bridel .....	90507
		W S.A., Bridel .....	90507
		W S.A., Bridel .....	90507
		Weblogistics, S.à r.l., Ersange .....	90520
		Weblogistics, S.à r.l., Ersange .....	90520

**INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 21.108.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 16 juin 2006 a renouvelé les mandats de Messieurs Alain Gerbaldi, Finsbury Square 30, EC2A 1AG London, Carsten Majer, Bleichstrasse 60-62, D 60313 Frankfurt am Main, John Rowland, Finsbury Square 30, EC2A 1AG London, et Paul Kilcullen, Devonshire Square 11, EC2M 4YR London, pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2007.

L'assemblée a nommé PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2007.

Pour *INVESCO GT INVESTMENT FUND, SICAV*  
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

(081508.3/1126/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**TEN-X S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 61.426.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 29 juin 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081600.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**EDIMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 67.433.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour compte de *EDIMO S.A.*

FIDUPLAN S.A.

Signature

(086027.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

---

**EDIMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 67.433.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour compte de *EDIMO S.A.*

FIDUPLAN S.A.

Signature

(086029.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

---

**ONETOO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 118.309.

 —  
 STATUTS

L'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck.

A comparu:

Monsieur Philippe Bossicard, expert comptable et fiscal, demeurant à L-8814 Bigonville, 34, rue Principale, né le 26 juin 1951 à Bastogne en Belgique (matr. 1951 06 26 411), agissant pour le compte de:

1) Monsieur Luc Vandenbrande, administrateur de sociétés, né à Etterbeek (Belgique) le 23 février 1954, demeurant à B-1030 Schaerbeek, avenue Rogier 355;

2) Madame Martine Vogel, administrateur de sociétés, née à Uccle (Belgique) le 27 février 1959, épouse de Monsieur Luc Vandenbrande demeurant à B-1030 Schaerbeek, 355, avenue Rogier;

en vertu d'une procuration sous seing privée datée du 5 juillet 2006, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexée au présent acte pour être formalisé avec lui,

lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils ont convenu de constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts sociales ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de ONETOO, S.à r.l.

**Art. 3.** Le siège social de la société est établi dans la Commune de Rambrouch; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés.

**Art. 4.** La société a pour objet le conseil en publicité.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations se commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six (6) mois à donner par lettre recommandée à son ou ses co-associés.

Le ou les associés restants auront un droit de préférence pour le rachat des parts de l'associé sortant.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination en valeur des parts à céder. En cas de désaccord sur la valeur des parts à céder, celle-ci sera déterminée par un expert à désigner par le président du Tribunal d'Arrondissement compétent.

**Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice commence au jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2006.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement souscrit et libéré en espèces de la façon ci-après indiquée, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire:

1) par Monsieur Luc Vandenbrande, prénommé, six mille deux cent cinquante euros . . . . . 6.250,- EUR

2) par Madame Martine Vogel, prénommée, six mille deux cent cinquante euros . . . . . 6.250,- EUR

Total des apports: douze mille cinq cents euros . . . . . 12.500,- EUR

En raison de ces apports, les parts sociales de la société, représentant une valeur de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, sont attribuées aux associés de la façon suivante:

1) à Monsieur Luc Vandenbrande, prénommé, cinquante . . . . . 50 parts sociales

2) à Madame Martine Vogel, prénommée, cinquante . . . . . 50 parts sociales

Total: cent . . . . . 100 parts sociales

**Art. 7.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

**Art. 8.** Aucun des associés ne pourra céder ses droits à un tiers sans le consentement de ses co-associés, représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

**Art. 9.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;

- le solde reste à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

**Art. 10.** Le décès ou la faillite de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires ou ayants causes de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

**Art. 11.** Pour tous les points non expressément prévus aux présentes, les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

*Frais*

Les frais mis à charge de la société à raison de sa constitution sont évalués à la somme de mille euros (1.000,- EUR).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et de suite, les comparants susnommés, représentant l'intégralité du capital social de la société, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est fixée à L-8814 Bigonville, 34, rue Principale;
  2. Sont nommés gérants de la société, Monsieur Luc Vandenbrande et Madame Martine Vogel, prénommés;
  3. Les gérants sont habilités à engager la société en toutes circonstances par leur signature conjointe;
  4. Les gérants pourront nommer des agents, directeurs et fondés de pouvoir et déterminera leurs pouvoirs;
  5. Les mandats ci-dessus conférés restent valables jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale.
- Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

*Déclaration pour le fisc*

Les associés étant époux, la présente société est à considérer comme société familiale.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Bossicard, P. Probst.

Enregistré à Diekirch, le 25 juillet 2006, vol. 618, fol. 73, case 2. – Reçu 62,50 euros.

*Le Receveur (signé):* M. Siebenaler.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 1<sup>er</sup> août 2006.

P. Probst.

(985351.3/4917/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 août 2006.

**POLYFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 102.429.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 29 juin 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10728. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(081602.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**GARAGE INTINI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 8B, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 62.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00945, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

*Pour GARAGE INTINI S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(083119.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

90485

**TOOL INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 23.271.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 19 octobre 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2005, volume 150S, folio 47, case 3, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et a pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi.

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social, au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

- et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

*Pour la société*

J. Elvinger

(081977.3/211/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TERRAGEST, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-9948 Biwisch, Maison 41.  
R. C. Luxembourg E 755.

L'an deux mille six, le quatre août.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- Monsieur Hans Vanbruaene, employé CFL, célibataire, demeurant à L-9948 Biwisch, Maison 41,
- Mademoiselle Hilde Vanbruaene, étudiante, célibataire, demeurant à L-9948 Biwisch, Maison 41,
- Monsieur Stefaan Vanbruaene, employé privé, célibataire, demeurant à L-9771 Stockem, Maison 35.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1.- la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TERRAGEST, avec siège social à L-9948 Biwisch, Maison 41, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 29 octobre 1996, publié au Mémorial C numéro 61 du 8 février 1997 (1996 7001 603),

2.- Le capital social est fixé à cent mille anciens francs (100.000,-), soit actuellement deux mille quatre cent soixante-dix-huit euros quatre-vingt-treize cents (EUR 2.478,93) représenté par cent parts d'intérêt (100) d'une valeur nominale de mille anciens francs (1.000,-), soit actuellement vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (EUR 24,79) chacune et qui étaient entièrement souscrites comme suit:

- Monsieur Erik Vanbruaene, trente-cinq parts . . . . .	35
- Madame Annie Vercruysse, trente-cinq parts . . . . .	35
- Monsieur Hans Vanbruaene, dix parts . . . . .	10
- Mademoiselle Hilde Vanbruaene, dix parts . . . . .	10
- Monsieur Stefaan Vanbruaene, dix parts . . . . .	10
<b>Total: cent parts d'intérêt . . . . .</b>	<b>100</b>

Sur ce, les comparants agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les comparants constatent qu'ils sont devenus les seuls associés de la prédite société aux termes d'un acte de donation reçu par le notaire soussigné, en date du 4 août 2006, de sorte que le capital social est désormais souscrit comme suit:

- Monsieur Hans Vanbruaene, trente-trois parts . . . . .	33
- Mademoiselle Hilde Vanbruaene, trente-quatre parts . . . . .	34
- Monsieur Stefaan Vanbruaene, trente-trois parts . . . . .	33
<b>Total: cent parts d'intérêt . . . . .</b>	<b>100</b>

Sont alors intervenues aux présentes, Mademoiselle Hilde Vanbruaene et Madame Annie Vercruysse, toutes deux préqualifiées, agissant en leur qualité de gérantes de la prédite société et qui déclarent pour autant que de besoin accepter la nouvelle répartition des parts d'intérêts.

*Deuxième résolution*

Ils décident de confirmer la conversion du capital en euros, avec augmentation à concurrence de vingt et un euros sept cents (EUR 21,07), pour le porter à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-), représenté par cent (100) parts d'intérêt d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

La prédite augmentation de capital a été faite par des versements en espèces par les associés au prorata de leur participation, de sorte que la prédite somme de vingt et un euros sept cents (EUR 21,07) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

En conséquence de tout ce qui précède, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux mille cinq cents (EUR 2.500,-) euros, représenté par cent (100) parts d'intérêt d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, réparties comme suit:

- Monsieur Hans Vanbruwaene, trente-trois parts . . . . .	33
- Monsieur Hilde Vanbruwaene, trente-quatre parts . . . . .	34
- Monsieur Stefaan Van Bruwaene, trente-trois parts . . . . .	33
Total: cent parts d'intérêt . . . . .	100

*Frais*

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de sept cents euros (EUR 700,-).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ha. Vanbruwaene, Hi. Vanbruwaene, S. Vanbruwaene, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 8 août 2006, vol. 437, fol. 93, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 août 2006.

U. Tholl.

(985964.3/232/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2006.

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TERRAGEST, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-9948 Biwisch, Maison 41.

R. C. Luxembourg E 755.

Statuts coordonnés, suivant acte reçu par Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch, en date du 4 août 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

U. Tholl.

(985966.3/232/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 août 2006.

**FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R. C. Luxembourg B 62.833.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(086081.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

**FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R. C. Luxembourg B 62.833.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(086082.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

**E OPPENHEIMER & SON HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 82.215.

In the year two thousand and six, on the thirty-first of July.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the Company established in Luxembourg under the denomination of E OPPENHEIMER & SON HOLDINGS LIMITED, R.C. B No. 82.215, having its registered office in Luxembourg, originally incorporated under the denomination of CHL INVESTMENTS, pursuant to a deed of the undersigned notary dated May 22, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 1119 of December 6, 2001.

The Articles of Incorporation have been amended several times and finally by a deed of the undersigned notary, dated July 8, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 1372 of September 21, 2002.

The meeting begins at noon, Mr. Paul Krzysica, company secretary, with professional address at 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr. Frank Stolz-Page, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Vanessa Molloy, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one hundred million (100,000,000.00) repurchasable shares having a par value of two US Dollars (USD 2.00) each, representing the total capital of two hundred million US Dollars (USD 200,000,000.00) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the persons represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Resignation and discharge of the Directors.
2. Resignation and discharge of the Statutory Auditor.
3. Conversion of the Company's share capital from USD to EUR and to reconstitute the Company's share capital from USD 200,000,000.00 represented by 100,000,000.00 shares of USD 2.00 each to EUR 157,034,200.00 represented by 6,281,368 shares of EUR 25.00 each.
4. Conversion of the Company from a société anonyme to a société à responsabilité limitée and the consequent re-statement of the Company's Articles of Incorporation in the form annexed hereto marked A.
5. Appointment of the following named persons as directors (gérants) of the Company for an indefinite period:
  - 5.1 Mr. Nicholas Frank Oppenheimer (Chairman), director, born on 8 June 1945, residing at 3rd Avenue, Parktown, South Africa;
  - 5.2 Mr. Alex George Berber born on 4 November 1962 in Zimbabwe, residing at 9, The Abbey Woods, Ballanard Road, Douglas, Isle of Man;
  - 5.3 Thomas Hamilton Claiborne born on 17 December 1964 in the United States of America, residing at 33 Third Avenue, Illovo, 2196, South Africa;
  - 5.4 Dr. Hans-Peter Kaul born on 9 October 1949 in Egypt, residing at Auf'm Rothenhuegel 31, D-54666 Irrel, Germany;
  - 5.5 Antony Henry Markham born on 18 April 1955, residing at Manor Barn, Westridge Green, Streatley upon Thames, West Berkshire, RG8 9RE, England;
  - 5.6 Jonathan Maximillian E. Oppenheimer born on 18 November 1969 in South Africa, residing at 44 Main Street, Johannesburg, South Africa;
  - 5.7 Mrs. Mary Slack born on 31 December 1943 in South Africa, residing at White Hills, Mulbarton Road, Beverley, Sandton, South Africa;
  - 5.8 Mr. John Tregarthen Wheeler, born on 7 July 1950 in the United Kingdom, residing at 11, Impasse Michel Kieffer, L-8142 Bridel, Luxembourg.
6. Appointment of Mr. Paul Krzysica, born on 19 April 1957 in the United Kingdom, residing at 1, rue de la Résistance, L-3340 Huncherange, Luxembourg, as the secretary of the Company for an indefinite period.
7. Appointment of DELOITTE S.A., with registered office address at 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, as the Independent Auditor of the Company.
8. Confirmation of the Company's registered office address as being 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
9. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The shareholders accept the resignation of the three Directors, Mr. Thomas Hamilton Clairbone, Dr. Heinz-Peter Kaul, Mr. Nicholas F. Oppenheimer (Chairman), and by special vote, give them discharge for the execution of their mandates until this date.

*Second resolution*

The shareholders accept the resignation of the Statutory Auditor DELOITTE & TOUCHE S.A. and by special vote, give him discharge for the execution of his mandate until this date.

*Third resolution*

The Company's share capital is converted from USD to EUR and reconstituted from USD 200,000,000.00 represented by 100,000,000 shares of USD 2.00 each to EUR 157,034,200 represented by 6,281,368 shares of EUR 25.00 each.

*Fourth resolution*

The Company E OPPENHEIMER & SON HOLDINGS LIMITED is converted into a société à responsabilité limitée with effect from this day.

*Fifth resolution*

As a consequence of the preceding resolutions the Articles of Incorporation of the Company are totally restated and shall henceforth read as follows:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1.**

There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of E OPPENHEIMER & SON HOLDINGS LIMITED (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended and the law dated July 31, 1929 governing holdings companies (the Law), as well as by the present articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors of the Company. Where the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object**

The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever in Luxembourg or foreign companies, by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks and shares of any kind, the management or the enhancement of the portfolio it will own, the acquisition, the sale and the enhancement of patents or exploitation licences.

The Company may loan or borrow with or without guarantee(s), it may participate in the creation and the development of any company and lend its support to any venture.

The Company may generally take any measures which it may deem useful in the accomplishment and development of its object, remaining however within the limits established by the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing Holding Companies.

**Art. 4. Duration**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

**II. Capital - Shares**

**Art. 5. Capital**

5.1. The corporate capital is fixed at one hundred and fifty seven million, thirty four thousand and two hundred Euros (EUR 157,034,200.00) represented by six million two hundred and eight one thousand and three hundred and sixty eight (6,281,368) shares with a par value of twenty five Euros (EUR 25.00), all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The Company's shares are indivisible, and the Company will recognize only a single owner per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of shareholders who hold at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## **III. Management - Representation & Secretary**

### **Art. 7. Board of directors**

7.1. The Company is managed by a board of managers (which, for purposes of the Articles shall be referred to as a board of directors, and managers shall be referred to as directors) consisting of 3 directors appointed by the shareholders. The appointment will also specify the term of the office of a director. The director(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The directors may be dismissed at any time and without any reasons.

7.3 In the case where the office of a director shall become vacant following death, resignation or otherwise, the remaining members of the board may convene a meeting of shareholders for the purposes of filling the vacancy.

### **Art. 8. Powers of the board of directors**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the board of directors, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents (who may be, but need not necessarily be, shareholders or directors) by the board of directors.

8.3. No individual director has the power to represent and act on behalf of the Company with regard to third parties, unless authorised pursuant to article 8.2.

8.4. The board may generally or from time to time delegate all or part of its powers regarding daily management either to an executive or other committee or committees whether or not comprising directors and to one or more directors, or other agents, who need not necessarily be shareholders and may grant authority to such committees, directors, or other agents to sub-delegate. The board shall determine the powers and special remuneration attached to this delegation of authority.

8.5. If authority for day-to-day management is delegated to a single director, the prior consent of the sole shareholder is required or in the case of more than one shareholder, the general meeting.

### **Art. 9. Procedure**

9.1. The board of directors shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any director at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of directors.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of directors of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, facsimile or e-mail, of each member of the board of directors of the Company.

9.4. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing another director as his proxy.

9.5. The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of directors are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting.

9.6. Any director may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

### **Art. 10. Representation**

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two directors of the Company, or by the joint signature of any one director and the secretary of the Company or by the signatures of any person or persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of the Articles.

### **Art. 11. Indemnity and Responsibility**

11.1. Subject to article 11.3, every director and other officer, servant or agent of the Company shall be indemnified by the Company against, and it shall be the duty of the board out of the funds of the Company to pay all damages, charges, costs, losses and expenses which any such director, officer, servant or agent may incur or become liable to by reason of any contract entered into or act or deed done or omitted by him as such director, officer, servant or agent in connection with any action or proceeding (including any proceedings in respect of any matter mentioned in article 11.3(a)) which are unsuccessful or which are settled, provided in the latter case, the legal adviser to the Company advises that in his opinion, had the matter proceeded to final judgment, the director, officer, servant or agent would not have been liable in respect of such matter mentioned in article 11.3(a) to which he may be made a party by reason of his having acted as such or by reason of his having been, at the request of the Company, a director or officer of any other company of which the Company is a direct or indirect shareholder and in respect of which he is not entitled to be otherwise fully indemnified, or in any way in the discharge of his duties including travelling expenses.

11.2. Subject to article 11.3, no director, officer, servant or agent of the Company shall be liable for the acts, receipts, neglects or defaults of any other director, officer, servant or agent or for joining in any receipt or other act for conformity, or for any loss or expense happening to the Company through the insufficiency or deficiency of title to any property acquired by order of the board for or on behalf of the Company, or for the insufficiency or deficiency of any security in or upon which any of the moneys of the Company shall be invested, or for any loss or damage arising from the bankruptcy, insolvency or wrongful act of any person with whom any moneys, securities or effects shall be deposited, or for any loss or damage occasioned by any error of judgment or oversight on his part or for any other loss, damage or misfortunes whatever which shall happen in the execution of the duties of his office or in relation thereto.

11.3 (a) A director shall be liable and shall not be indemnified by the Company in respect of loss or damage:

(i) to the Company, when the same is finally adjudged in legal proceedings to have occurred through his own gross negligence or wilful act or default; or

(ii) to the extent provided in the Law but no further, to the Company or to third parties when the same is finally adjudged in legal proceedings to have resulted from any breach of the Law or of the Articles unless the director did not participate in such breach, unless no fault is attributable to the director and unless the director notifies the breach to the shareholders.

(b) Should any part of article 11.1 or 11.2 be invalid for any reason, or should any rule of law modify the extent to which such articles may be applied, the Articles shall nevertheless remain valid and enforceable to the extent that they are not invalid or modified.

### **Art. 12. Secretary of the Company**

12.1. Shareholders in general meeting or by written resolution in the case of only one shareholder, may choose a secretary, who need not be a director or shareholder, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

12.2. The secretary in office may be removed from office at any time by the general meeting or the sole shareholder without cause.

## **IV. General Meetings of Shareholders**

### **Art. 13. Powers and voting rights**

13.1. Where there is a single shareholder that shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

13.2. At any general meeting each shareholder entitled to attend shall have one vote for each share held.

13.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

### **Art. 14. Form - Quorum - Majority**

14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

14.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

14.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

## **V. Financial Year, Financial Statements, Approbation of Profits**

### **Art. 15. Financial Year**

The financial year of the Company shall commence on 1 January in each year and end on the last day of December of the same year.

### **Art. 16. Financial Statements**

16.1. The board shall prepare a balance sheet and profit and loss account of the Company in respect of each financial year.

16.2. Every balance sheet and profit and loss account shall be drawn up in accordance with generally accepted accounting principles and the applicable law.

### **Art. 17. Adoption of Accounts**

17.1. The shareholders shall be presented with reports by the directors and commissaire (if appointed), at least once per annum, and shall consider and, if they think fit, adopt the balance sheet and profit and loss account.

17.2. A commissaire may be appointed by the shareholders. The appointment will also specify the term of office of the commissaire.

17.3. The commissaire in office may be removed from office at any time by the shareholders with or without cause.

17.4. In the event that the criteria laid down by the Law are met, or the shareholders resolve, a 'réviseur d'entreprises' may be appointed by the shareholders from the members of the 'Institut des Réviseurs d'Entreprises'. The «réviseur d'entreprises» will replace the commissaire.

17.5. After adoption of the balance sheet and profit and loss account, the shareholders may by separate vote discharge the directors and the commissaire from any and all liability to the Company in respect of any loss or damages arising out of or in connection with any acts or omissions by or on the part of the directors and commissaire made or done in good faith and without gross negligence. A discharge shall not be valid should the balance sheet contain any omission or any false or misleading information distorting the real state of affairs of the Company or record the execution of acts not specified in the Articles unless they have been specifically indicated to the shareholders.

### **Art. 18. Appropriation of Profits**

18.1. The surpluses, as shown in the accounts, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciation, shall constitute the net profit of the Company.

18.2. From the net profit thus determined shall be deducted five per cent, to be appropriated to the legal reserve. This deduction shall cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund shall have reached one tenth of the subscribed share capital. The appropriation of the balance of the profit, after provision for taxation, if applicable, has been made, shall be determined by the shareholders upon proposal by the board.

18.3. This appropriation may include the distribution of dividends, creation or maintenance of reserve funds and provisions, and determination of the balance to be carried forward.

18.4. Any dividends distributed shall be paid at the places and at the time fixed by the board. The shareholders may authorise the board to pay dividends in any currency and, at its sole discretion, fix the rate of conversion of the dividends into the currency of the actual payment.

### **Art 19. Interim Dividends**

Payment on account of dividends may be made in accordance with the provisions of the Law as it may apply at the time such payment is made.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

### **Art. 20. Dissolution - Liquidation**

20.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

20.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## **VII. Emergency Procedures**

### **Art. 21. Emergency Procedures**

21.1. The board shall have power and authority to make such arrangements as it may consider necessary or expedient for the preservation and protection of the undertaking, property and assets of the Company and of the interests of its shareholders against loss or harm resulting from actual or threatened international or national emergencies, wars, revolutions, expropriation, confiscation or other occurrences, restrictions, or natural disasters affecting or potentially affecting such undertaking, property, assets or interests, irrespective of corporate benefit and neither the Company nor any shareholder or creditor of the Company shall have any claim against the board or the Company to set aside or declare void any such arrangements unless it can be shown that:

- (a) such arrangements do not take account of the interests of the shareholders of the Company for the time being; or
- (b) such arrangements do not take account of the claims of all creditors and other persons for the time being having bona fide claims against the Company.

21.2. Any arrangement which the board establishes pursuant to the above article may take the form of an arrangement or agreement (which may be established under or governed by a law other than Luxembourg law) for transferring ownership of and/or title to any or all of the assets of the Company (including any form of property, rights or claims) to one or more fiduciaries, agents or trustees who may be persons or companies domiciled or resident outside Luxembourg to hold any such assets as fiduciary, agent or trustee for the Company or otherwise, irrespective of corporate benefit, upon and subject to such terms and conditions as the board may determine to be appropriate.

## **VIII. General Provision**

22. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

### *Sixth resolution*

The following are appointed managers of the Company for an unlimited duration:

- Mr. Nicholas Frank Oppenheimer (Chairman), director, born on 8 June 1945, residing at 3rd Avenue, Parktown, South Africa;

- Mr. Alex George Berber born on 4 November 1962 in Zimbabwe, residing at 9, The Abbey Woods, Ballanard Road, Douglas, Isle of Man;
- Mr. Thomas Hamilton Claiborne born on 17 December 1964 in the United States of America, residing at 33 Third Avenue, Illovo, 2196, South Africa;
- Dr. Hans-Peter Kaul born on 9 October 1949 in Egypt, residing at Auf'm Rothenhuegel 31, D-54666 Irrel, Germany;
- Mr. Anthony Henry Markham born on 18 April 1955, residing at Manor Barn, Westridge Green, Streatley upon Thames, West Berkshire, RG8 9RE, England;
- Mr. Jonathan Maximilian E. Oppenheimer born on 18 November 1969 in South Africa, residing at 44 Main Street, Johannesburg, South Africa;
- Mrs. Mary Slack born on 31 December 1943 in South Africa, residing at White Hills, Mulbarton Road, Beverley, Sandton, South Africa;
- Mr. John Tregarthen Wheeler, born on 7 July 1950 in the United Kingdom, residing at 11, Impasse Michel Kieffer, L-8142 Bridel, Luxembourg.

*Seventh resolution*

The following is appointed secretary of the Company for an unlimited duration:

Mr. Paul Krzysica, born on 19 April 1957 in the United Kingdom, residing at 1, rue de la Résistance, L-3340 Huncherange, Luxembourg

*Eighth resolution*

The following is appointed as the Independent Auditor of the Company for an unlimited duration: DELOITTE S.A., with registered office address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

*Ninth resolution*

The Company's registered office address as being 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, is confirmed. Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at noon.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le trente et un juillet.

Pardevant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire des présentes minutes.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de E OPPENHEIMER & SON HOLDINGS LIMITED, R.C. B N° 82.215, constituée originellement sous la dénomination de CHL INVESTMENTS, suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1119 du 6 décembre 2001.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1372 du 21 septembre 2002

La séance est ouverte à midi sous la présidence de Monsieur Paul Krzysica, «company secretary», avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Vanessa Molloy, employée privée, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent millions (100.000.000) d'actions rachetables d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de deux cent millions de dollars US (USD 200.000.000,00) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Démission des administrateurs et décharge à leur donner.
2. Démission du commissaire aux comptes et décharge à lui donner.

3. Conversion du capital social de la Société de USD en EUR et reconstitution d capital social de la Société de USD 100.000.000,00 représenté par 100.000.000,- actions d'une valeur nominale de USD 2,00 chacune en EUR 157.034.200,00 représenté par 6.281.368 actions d'une valeur nominale de EUR 25,00 chacune.

4. Transformation de la Société d'une société anonyme en société à responsabilité limitée et refonte complète des statuts de la Société suivant modèle ci-annexé marqué A.

5. Nomination des personnes suivantes comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

5.1. Monsieur Nicholas Frank Oppenheimer (Chairman), né le 8 juin 1945, demeurant à 3rd Avenue, Parktown, Afrique du Sud;

5.2. Monsieur Alex Goerge Berber, né le 4 novembre 1962 au Zimbabwe, demeurant à 9, The Abbey Woods, Ballanard Road, Douglas, Isle of Man;

5.3. Monsieur Thomas Hamilton Claiborne, né le 17 décembre 1964 aux Etats Unis d'Amérique, demeurant à 33 Third Avenue, Illovo, 2196, Afrique du Sud;

5.4. Dr. Hans-Peter Kaul, né le 9 octobre 1949 en Egypte, demeurant à Auf'm Rothenuegel 31, D-54666 Irrel, Allemagne;

5.5. Monsieur Antony Henry Markham, born on 18 April 1955, residing at Manor Barn, Westridge Green, Streatley upon Thames, West Berkshire, RG8 9RE, England;

5.6. Monsieur Jonathan Maximilian E. Oppenheimer, né le 18 novembre 1969 en Afrique du Sud, demeurant à 44 Main Street, Johannesburg, Afrique du Sud;

5.7. Madame Mary Slack née le 31 décembre 1943 in Afrique du Sud, demeurant à White Hills, Mulbarton Road, Beverley, Sandton, Afrique du Sud;

5.8. Monsieur John Tregarthen Wheeler, né le 7 juillet 1950 en Angleterre, demeurant à 11, Impasse Michel Kieffer, L-8142 Bridel, Luxembourg.

6. Nomination de Monsieur Paul Krzysica, né le 19 avril 1957 en Angleterre, demeurant à 1, rue de la Résistance, L-3340 Huncherange, Luxembourg, aux fonctions de secrétaire de la Société pour une durée indéterminée.

7. Nomination de DELOITTE S.A., avec siège social à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, aux fonctions de réviseur d'entreprise indépendant de la Société.

8. Confirmation de l'adresse du siège social de la Société, à savoir: 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

9. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les actionnaires acceptent la démission des trois administrateurs Monsieur Thomas Hamilton Clairbone, Dr Heinz-Peter Kaul, Monsieur Nicholas F. Oppenheimer (Chairman), et, par vote spécial, leur donne décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

#### *Deuxième résolution*

Les actionnaires acceptent la démission du commissaire aux comptes DELOITTE & TOUCHE S.A. et, par vote spécial, lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

#### *Troisième résolution*

Le capital social de la Société est converti de USD en EUR et reconstitué de USD 200.000.000,00 représenté par 100.000.000,00 actions d'une valeur nominale de USD 2,00 chacune en EUR 157.034.200,00 représenté par 6.281.368 actions d'une valeur nominale de EUR 25,00 chacune

#### *Quatrième résolution*

La Société E OPPENHEIMER & SON HOLDINGS LIMITED est transformée en société à responsabilité limitée avec effet à partir de ce jour.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence de résolutions qui précèdent il est procédé à une refonte totale des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

### **I- Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination**

Il est établi entre les membres et tous ceux qui pourraient devenir propriétaires d'actions émises dans le futur, une société à responsabilité limitée sous la dénomination E OPPENHEIMER & SON HOLDINGS LIMITED (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée et la loi du 31 Juillet 1929 concernant les holding companies (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par résolution du conseil d'administration de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés adoptée comme requis pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par résolution du conseil d'administration des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social**

3.1 La Société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que par l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et licences d'exploitation.

3.2 La Société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

3.3 D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du trente et un juillet mille neuf cent vingt-neuf sur les holding companies.

### **Art. 4. Durée**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital**

5.1. Le capital social est fixé à cent cinquante sept millions trente quatre mille deux cents Euros (EUR 157.034.200,00) représenté par six mille deux cent quatre-vingt-une trois cent soixante-huit (6.281.368) actions avec une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés, adoptée comme requise pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné au préalable en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation & Secrétaire**

### **Art. 7. Conseil d'administration**

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (lequel, pour ces Statuts, sera appelé conseil d'administration, et les gérants seront appelés administrateurs) consistant en 3 administrateurs nommés par résolution des associés, laquelle résolution fixera la durée de leur mandat. L'(es) administrateur(s) n'(ne) est(sont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les administrateurs sont révocables n'importe quand et sans aucune raison.

7.3. Au cas où la fonction d'un administrateur deviendrait vacante pour cause de décès, de démission ou autre raison, les membres restants du conseil convoqueront une réunion des associés afin de pourvoir au remplacement de l'administrateur en question.

### **Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés aux associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil d'administration, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, qu'il(s) soi(en)t associé(s) ou non, qu'il(s) soi(en)t administrateur(s) ou non, par le conseil d'administration de la Société.

8.3. Aucun administrateur en tant que personne individuelle n'a le pouvoir de représenter la Société ou d'agir en son nom vis-à-vis de tiers, à moins qu'il n'y ait été autorisé conformément à l'article 8.2.

8.4. Le conseil pourra déléguer, généralement ou périodiquement, tous ou partie de ses pouvoirs en matière de gestion quotidienne soit à un comité exécutif ou autre comité ou comités comprenant ou non des administrateurs et à un ou plusieurs administrateurs, soit à d'autres agents, qui ne sont pas nécessairement associés et peuvent donner pouvoir à de tels comités, des administrateurs, ou d'autres agents pour sous-déléguer. Le conseil déterminera les pouvoirs et la rémunération spéciale rattachée à cette délégation d'autorité.

8.5. Si l'autorité pour la gestion au jour le jour est déléguée à un administrateur unique, le consentement préalable de l'associé unique, ou de l'assemblée générale s'il y a plusieurs associés, est requis.

### **Art. 9. Procédure**

9.1. Le conseil d'administration se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation de n'importe lequel des administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les administrateurs un avis écrit de toute réunion du conseil d'administration au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil d'administration.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil d'administration de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil d'administration de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit un autre administrateur comme son mandataire.

9.5. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les résolutions du conseil d'administration ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les résolutions du conseil d'administration seront consignées dans le procès-verbal signé par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil d'administration dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des administrateurs peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

#### **Art. 10. Représentation**

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou par la signature conjointe de tout administrateur et du Secrétaire de la Société ou par les signatures de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

#### **Art. 11. Indemnisation et responsabilité**

11.1. Sous réserve des dispositions de l'article 11.3, chaque administrateur et autre responsable, préposé ou agent de la Société sera indemnisé par la Société et le Conseil aura le devoir de payer des fonds de la Société tous les dommages, charges, frais, pertes et dépenses qu'un tel administrateur, responsable, préposé ou agent pourra encourir ou devenir passible en raison d'un contrat conclu ou d'un acte privé ou notarié fait ou omis par lui en tant qu'administrateur, responsable, préposé ou agent, en relation avec toute action ou tout procès (y inclus des procès en relation avec les affaires énumérées à l'article 11.3(a)) qui ne sont pas couronnés de succès ou qui font l'objet d'une transaction, pourvu que dans ce dernier cas le conseiller juridique de la Société soit d'avis que, si le procès était allé à son terme, l'administrateur, responsable, préposé ou agent, n'aurait pas été responsable en relation avec une affaire énumérée à l'article 11.3(a) dans laquelle il serait impliqué en raison du fait qu'il aurait agi en tant que tel ou du fait qu'à la requête de la Société, il aurait été administrateur ou responsable d'une autre société, dont la Société est actionnaire direct ou indirect et de laquelle il n'est pas en droit d'être autrement entièrement indemnisé, ou de n'importe quelle manière dans l'exercice de ses fonctions y compris pour les dépenses de voyage.

11.2. Sous réserve des dispositions de l'article 11.3, aucun administrateur, responsable, préposé ou agent de la Société ne sera tenu pour responsable des actes, quittances, négligences ou manquements d'un autre administrateur, responsable, préposé ou agent ou pour avoir participé à une quittance ou autre acte de conformité, ou pour une perte ou dépense occasionnée à la Société par l'insuffisance ou le défaut de titre d'une propriété acquise sur l'ordre du conseil ou au nom de la Société, ou pour l'insuffisance ou la faiblesse d'une valeur mobilière dans laquelle les fonds de la Société seront investis, ou pour une perte ou dommage résultant de la faillite, de l'insolvabilité ou d'un acte fautif d'une personne chez qui des fonds, des titres ou effets seront déposés, ou pour une perte ou dommage occasionné par une erreur de jugement ou une inadvertance de sa part ou pour toute autre perte, dommage ou infortune quelconque qui se produiront dans l'exercice de ses fonctions ou en relation avec elles.

11.3. (a) Un administrateur sera tenu pour responsable et ne sera pas indemnisé par la Société pour des pertes ou dommages:

(i) envers la Société, s'il est finalement jugé dans un procès qu'ils sont survenus à cause de sa négligence grave, de préméditation, de manquement à ses devoirs; ou

(ii) dans la limite prévue par la Loi, mais pas plus, envers la Société ou des tierces personnes, s'il est finalement jugé dans un procès qu'ils ont résulté d'une violation des dispositions de la Loi ou des présents Statuts, à moins que l'Administrateur n'ait pas participé à cette infraction, qu'aucune faute ne lui soit imputable et que l'Administrateur communique l'infraction aux associés.

(b) Si une partie des articles 11.1 ou 11.2 était invalidée pour une raison quelconque ou si une loi modifiait l'étendue d'application de ces articles, les Statuts resteront néanmoins valables et applicables dans la mesure où ils ne sont pas invalidés ou modifiés.

#### **Art. 12. Secrétaire de la Société**

12.1. Les associés réunis en assemblée générale ou par résolution dans le cas d'un associé unique, pourront choisir un secrétaire, lequel ne sera pas nécessairement un administrateur ou un associé, qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des associés.

12.2. Le secrétaire en fonction pourra être démis de ses fonctions par l'assemblée générale ou l'associé unique à tout moment et sans raison.

#### IV. Assemblée Générale des Associés

##### Art. 13. Pouvoirs et droits de vote

13.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2. Tout associé ayant le droit de participer à une assemblée générale possède un vote pour chaque part sociale détenue par lui.

13.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

##### Art. 14. Forme - Quorum - Majorité

14.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou télécopie.

14.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Année sociale - Situation financière - Approbation des comptes - Affectation des bénéfices

##### Art. 15. Exercice social

15.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

##### Art. 16. Situation financière

16.1. Le conseil doit préparer un bilan et les comptes de profits et pertes de la Société à la fin de chaque exercice social de la Société.

16.2. Chaque bilan et compte de profits et pertes sera établi conformément aux règles comptables généralement admises et requises par la loi applicable.

##### Art. 17. Approbation des comptes

17.1. Les rapports des administrateurs et commissaires (si désignés) seront soumis à l'assemblée générale des associés au moins une fois par an, laquelle assemblée délibérera sur et, si elle le juge approprié, approuvera le bilan et le compte de profits et pertes.

17.2. Un commissaire pourra être désigné par les associés. La désignation spécifiera également la durée de l'engagement du commissaire.

17.3. Le commissaire en exercice pourra être démis de ses fonctions à tout moment par les associés avec ou sans raison.

17.4. Si les critères établis par la Loi sont satisfaits, ou si les associés le décident, un réviseur d'entreprises pourra être désigné par l'assemblée générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Le réviseur d'entreprises remplacera le commissaire.

17.5. Après avoir adopté le bilan et le compte de profits et pertes, l'assemblée générale donnera, par vote séparé, décharge aux administrateurs et commissaire de tout engagement de la Société au regard de toute perte ou dommage résultant de ou relatifs à des actes ou omissions faites par les administrateurs et le commissaire en toute bonne foi et sans négligence grave. Une décharge ne sera valable que si le bilan ne contient pas d'omission ou d'information fautive ou erronée sur la situation réelle des affaires de la Société ou contient l'exécution d'actes incompatibles avec les Statuts à moins que mention expresse de ces actes n'ait été faite aux associés.

##### Art. 18. Affectation des bénéfices

18.1. Les surplus renseignés dans les comptes, déduction faite des frais généraux et de fonctionnement, charges et amortissements, constitueront le bénéfice net de la Société.

18.2. Du bénéfice net ainsi déterminé il sera prélevé cinq pour cent destinés à alimenter la réserve légale. Ce prélèvement ne sera plus obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint le dixième du capital social souscrit. La distribution du solde du bénéfice sera déterminée, après constitution d'une provision pour impôt, le cas échéant, par l'assemblée générale sur proposition du conseil.

18.3. Cette attribution pourra comprendre la distribution de dividendes, la création et le maintien de fonds de réserve et des provisions, et la détermination du report à nouveau du solde.

18.4. Tout dividende distribué sera payable au lieu et place que le conseil fixera. L'assemblée générale peut autoriser le conseil à payer les dividendes en toute devise et, à sa seule discrétion, fixer le taux de conversion des dividendes dans la monnaie de paiement effectif.

##### Art. 19. Acomptes sur dividendes

Sous réserve des dispositions de la loi applicable au moment où le paiement est effectué, le versement d'acomptes sur dividendes est autorisé.

#### VI. Dissolution - Liquidation

##### Art. 20. Dissolution - Liquidation

20.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rému-

nération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associés (s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

20.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs, et après paiement des dettes de la Société, sera payé à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Procédures d'urgence

### Art. 21. Procédures d'urgence

21.1. Le conseil a le pouvoir et l'autorité de procéder à tout arrangement qu'il considère nécessaire ou approprié afin de préserver et protéger les projets d'entreprise, les biens fonciers et les actifs de la Société et les intérêts de ses associés contre des pertes ou des préjudices résultant d'états d'urgence nationaux, internationaux réels ou potentiels, de guerres, de révolutions, d'expropriation, de confiscation ou autres événements, de restrictions, ou de catastrophes naturelles affectant réellement ou potentiellement tels projets d'entreprises, biens fonciers, actifs ou intérêts, sans exception des bénéficiaires corporatifs et ni la Société ni aucun associé ou créancier de la Société ne pourra faire de réclamation contre le conseil ou la Société dans le but de rejeter ou déclarer nul tout tel arrangement à moins qu'il puisse être démontré que:

- (a) de tels arrangements ne prennent pas en compte les intérêts des associés de la Société pour le moment; ou
- (b) de tels arrangements ne prennent pas en compte les réclamations de tous les créanciers et autres personnes pour le moment ayant des réclamations de bonne foi contre la Société.

21.2. Tout arrangement que le conseil établit en accord avec l'article ci-dessus peut prendre la forme d'un arrangement ou contrat (qui pourra être établi sous ou être régi par des lois autres que celles en vigueur au Luxembourg) en ce qui concerne le transfert de propriété de et/ou titre de tout ou partie des actifs de la Société (y compris toute forme de biens, droits ou réclamations) vers une ou plusieurs fiduciaires, agents ou dépositaires qui peuvent être des personnes ou des sociétés domiciliées ou résidentes hors du Luxembourg pour détenir tout tel actif en qualité de fiduciaire, agent ou dépositaire pour le compte de la Société ou autrement, sans exception des bénéficiaires corporatifs, selon les termes et conditions que le conseil déterminera comme étant appropriés.

## VIII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Sixième résolution*

Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Nicholas Frank Oppenheimer (Chairman), né le 8 juin 1945, demeurant à 3rd Avenue, Parktown, Afrique du Sud;
- Monsieur Alex George Berber, né le 4 novembre 1962 au Zimbabwe, demeurant à 9, The Abbey Woods, Ballanard Road, Douglas, Isle of Man;
- Monsieur Thomas Hamilton Claiborne, né le 17 décembre 1964 aux Etats Unis d'Amérique, demeurant à 33 Third Avenue, Illovo, 2196, Afrique du Sud;
- Dr. Hans-Peter Kaul, né le 9 octobre 1949 en Egypte, demeurant à Auf'm Rothenhuegel 31, D-54666 Irrel, Allemagne;
- Monsieur Anthony Henry Markham, born on 18 April 1955, residing at Manor Barn, Westridge Green, Streatley upon Thames, West Berkshire, RG8 9RE, England;
- Monsieur Jonathan Maximilian E. Oppenheimer, né le 18 novembre 1969 en Afrique du Sud, demeurant à 44 Main Street, Johannesburg, Afrique du Sud;
- Madame Mary Slack née le 31 décembre 1943 in Afrique du Sud, demeurant à White Hills, Mulbarton Road, Beverley, Sandton, Afrique du Sud;
- Monsieur John Tregarthen Wheeler, né le 7 juillet 1950 en Angleterre, demeurant à 11, Impasse Michel Kieffer, L-8142 Bridel, Luxembourg.

### *Septième résolution*

Monsieur Paul Krzysica, né le 19 avril 1957 en Angleterre, demeurant à 1, rue de la Résistance, L-3340 Huncherange, Luxembourg, est nommé aux fonctions de secrétaire de la Société pour une durée indéterminée.

### *Huitième résolution*

DELOITTE S.A., avec siege social à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, est nommée aux fonctions de réviseur d'entreprise indépendant de la Société.

### *Neuvième résolution*

L'adresse du siège social de la Société, à savoir: 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, est confirmée. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à midi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Krzysica, F. Stolz-Page, V. Molloy, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, vol. 29CS, fol. 30, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

A. Schwachtgen.

(092786.3/230/699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

---

**INTELS INTEGRATED LOGISTIC SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 62.592.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082090.6//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**BOURBON CAPITAL, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.213.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

Signature.

(082820.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**CAVES DU PORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2543 Luxembourg, 82, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 84.499.

—  
Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02078, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature.

(083018.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**ALTAVISTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 28, rue Béatrix de Bourbon.

R. C. Luxembourg B 89.665.

—  
*Extrait de la convention de cession de parts sociales du 23 juin 2005*

Il résulte de la convention de cession de parts sociales du 23 juin 2005 que Madame Lyudmyla Romanenko, demeurant à L-8077 Bertrange, 293, rue de Luxembourg, cède 80 (quatre-vingt) parts sociales de la société ALTAVISTA, S.à r.l. au prix de cession de 1 (un) Euro à Monsieur Alex Roden demeurant à L-8077 Bertrange, 293, rue de Luxembourg.

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D.Hartmann.

(083278.6//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**THL (2) LIMITED, Société Anonyme.**

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 105.795.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of THL (2) LIMITED, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, (the «Company»), incorporated following a deed of the undersigned notary on 22 December 2004, published in the Mémorial C, No 487 of 24 May 2005 and entered in the Company Register at Luxembourg, Section B, under the number 105.795. The articles of incorporation have been amended for the last time by decision of the extraordinary general meeting of shareholders on 28 March 2006, not yet published in the Mémorial.

The meeting is declared open at 11.30 a.m. with Mr Luc Hansen, «licencié en administration des affaires» and director of the Company, professionally residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Max Kremer, employee, professionally residing in Luxembourg,

The meeting elected as scrutineer Marc Albertus, employee, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. To resolve to dissolve the Company and to put it into liquidation.

2. To appoint BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 71.178, as liquidator and to determine his powers.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iii) That it results from said attendance list that the shareholders representing the whole corporate capital are present or represented at the present meeting. All the shareholders present or represented declaring that they waived the convening formalities and have had knowledge of the agenda prior to this meeting, the meeting is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general shareholders' meeting resolves to dissolve the Company and to put it into liquidation.

*Second resolution*

The general shareholders' meeting resolves to appoint BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 71.178, as liquidator and resolves that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers to carry out any of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the social signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in Court either as a plaintiff or as a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxyholders such part of his power as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The Company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed at 11.45 a.m.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, vingt-neuvième jour du mois de mars,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Extraordinaire des actionnaires de la société THL (2) LIMITED, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, avec siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 22 décembre 2004, publié au Mémorial C N° 487 du 24 mai 2005, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 105.795. Les statuts de la Société ont été pour la dernière fois modifiés par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28 mars 2006, non encore publiée au Mémorial C.

L'Assemblée est ouverte à 11 heures 30 sous la présidence de M. Luc Hansen, licencié en administration des affaires et administrateur de la Société, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Max Kremer, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'Assemblée choisit comme scrutateur Marc Albertus, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour*

1. Décision de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

2. Nomination de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 71.178, en tant que liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs conférés au liquidateur.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

(iii) Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés à cette assemblée. Les actionnaires déclarant qu'ils renoncent aux formalités de convocations et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, l'assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée Générale a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale des associés décide la dissolution et la mise en liquidation de la Société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale des associés décide de nommer comme liquidateur BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 71.178, et décide en outre que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendues pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur pourra renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur pourra, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

En l'absence d'autres décisions prises par l'assemblée des associés, la Société en liquidation sera valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11 heures 45.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Hansen, M. Kremer, M. Albertus, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2006, vol. 28CS, fol. 10, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

J. Elvinger.

(082993.3/211/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

90501

**PHARCOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 53.424.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(083026.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**EXSHAW INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 65.180.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(083029.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**CARRERA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 82.348.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(083032.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**INJO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 37.956.

Le bilan consolidé au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(086167.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

---

**INJO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 37.956.

Le bilan consolidé au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(086165.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

---

**NewWorld LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7480 Tuntange, 1A, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 118.220.

—  
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Willem Germaine Wilhelm Louis Voss, gérant de société, demeurant à Hanswijkstraat 44, Postfach 3, B-2800 Mechelen, Belgique.

2.- Madame Anna Maria Hendrika Cammaer, épouse de Monsieur Willem Voss, gérante de société, demeurant à Hanswijkstraat 44, Postfach 3, B-2800 Mechelen, Belgique, ici représentée par Monsieur Willem Voss, comparant sub 1 en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

3.- Monsieur David Guedes Machado, employé de banque, demeurant à 1A, rue de Luxembourg, L-7480 Tuntange.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination**

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

1.2. La société adopte la dénomination NewWorld LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Tuntange. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

**Art. 3. Objet.** La société a pour objet social:

- l'organisation de voyages tant en Belgique qu'à l'étranger, en ce compris entre autres, la réservation de chambres à l'hôtel, de maisons de logement, de places de camping et autres.

- l'établissement de projets se rapportant à l'organisation de voyages

- l'organisation de campagnes publicitaires

- assister et aviser les clients et exécuter toutes les activités nécessaires pour supporter et réaliser les activités précitées.

- Développer, exécuter et suivre des campagnes de promotion

- Organisation et exécution d'événements et incentives tant en Belgique qu'à l'étranger

- Engager et suivre les promoteurs, hôtesses, et collaborateurs in the field

- Développement et réalisation de dessins graphiques et esthétiques, projets multimedia, sites web, style maison, etc.

- Acheter, vendre, gérer, louer, donner ou prendre en leasing, construire ou faire construire, réparer ou entretenir tous les biens immobiliers, outillage et équipement

- Acquérir, posséder ou accorder des droits commerciaux sur des biens immobiliers

- Placement de moyens financiers disponibles dans des biens et valeurs mobiliers.

Elle peut, de façon générale, tant en Belgique qu'à l'étranger exécuter toute opération nécessaire pour la réalisation de son objet; ceci pour son propre compte ou pour le compte de tiers.

La société peut, de façon générale, accomplir toute opération mobilière, immobilière, industrielle, commerciale et financière se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou qui seraient de nature à en faciliter ou à en développer la réalisation.

La société peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou d'achats d'effets, d'intervention financière ou de toute autre manière dans toute affaire, entreprise, association ou société, existante ou à constituer, tant en Belgique qu'à l'étranger, ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son objet.

La société peut participer, sous quelque forme que ce soit, à la construction, l'extension, la transformation, la fusion, la direction et le contrôle d'entreprises ayant des activités similaires, connexes ou complémentaires. Elle peut par ailleurs fournir de l'aide aux entreprises dans lesquelles elle est intéressées; ceci sous forme d'emprunts, d'acomptes ou cautionnements et sous forme d'assistance dans la direction et/ou administration, l'exécution de mandats, missions, mandats d'administrateurs, surveillance et tâches de contrôles et la mise à disposition de personnes spécialisées pour aviser et/ou diriger et/ou contrôler les entreprises, et ceci dans le sens le plus large.

**Art. 4. Durée.** La société est constituée pour une durée illimitée.

## Titre II.- Capital

**Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), divisé en 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale, libéré à raison de 25%.

### Art. 6. Modification du capital social

6.1. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

6.2. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 7. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

**Art. 8. Nature des actions.** Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

**Art. 9. Cession d'actions.** Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

## TITRE III.- Administration, Direction, Surveillance

### Art. 10. Conseil d'administration

10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

### Art. 11. Réunions du conseil d'administration

11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

11.5. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

### Art. 13. Délégation de pouvoirs

13.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

13.3. Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 14. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

### Art. 15. Commissaire aux comptes

15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années. Le mandat est renouvelable.

## Titre IV.- Assemblée générale

### Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

**Art. 17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire.** L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le troisième lundi du mois de juin à 20.00 heures.

**Art. 18. Autres assemblées générales.** Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 19. Votes.** Chaque action donne droit à une voix.

## Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices

### Art. 20. Année sociale

20.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

### Art. 21. Répartition de bénéfices

21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

## Titre VI.- Dissolution, Liquidation

### Art. 22. Dissolution, liquidation

22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

## Titre VII.- Disposition générale

### Art. 23. Disposition générale

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin le 31 décembre 2007.

La première assemblée générale ordinaire aura lieu en troisième lundi du mois de juin 2008 à 20.00 heures.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les mille actions comme suit:

1.- Monsieur Willem Voss, prénommé, quatre cent soixante-quinze actions . . . . .	475
2.- Madame Anna Cammaer, prénommée, quatre cent soixante-quinze actions . . . . .	475
3.- Monsieur David Guedes Machado, prénommé, cinquante actions . . . . .	50
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été libérées à concurrence du quart (25%) par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 7.750,- (sept mille sept cent cinquante euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille huit cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-7480 Tuntange, 1A, rue de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.  
2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2011:

1) Monsieur Willem Germaine Wilhelm Louis Voss, gérant de société, né à Bilzen, Belgique, le 11 octobre 1968, demeurant à Hanswijkstraat 44, Postfach 3, B-2800 Mechelen, Belgique. Administrateur-délégué.

2) Madame Anna Maria Hendrika Cammaer, épouse de Monsieur Willem Voss, gérante de société, née à Mechelen, Belgique, le 31 août 1970, demeurant à Hanswijkstraat 44, Postfach 3, B-2800 Mechelen, Belgique.

3) Monsieur David Guedes Machado, employé de banque, né à Luxembourg, le 13 octobre 1981, demeurant à 1a, rue de Luxembourg, L-7480 Tuntange.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire pour la même période:

Monsieur Kristof Vosters, employé, né à Turnhout, Belgique, le 26 décembre 1981, demeurant à Brugstraat 17, B-2340 Beerse, Belgique.

4.- L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: W. Voss, A. Cammaer, D. Guedes Machado, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, vol. 29CS, fol. 21, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

J. Elvinger.

(083155.3/211/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**KLMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 74.251.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour KLMA HOLDING S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(081546.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**FIDUCIAIRE VIC. COLLÉ & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 27.889.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLÉ & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(081634.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**VALSUPER SOPANEER INTERNATIONAL S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 63.940.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue le 12 mai 2006 au siège social*

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue le 12 mai 2006, les résolutions suivantes ont été adoptées:

- L'assemblée a reconduit dans leur fonction de membres du Conseil de Surveillance jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2006 les personnes suivantes:

- Monsieur Miguel Ganuza;
- Monsieur Philippe Saudo;
- Monsieur Francis Salembier.

- L'assemblée a reconduit le mandat de la société KPMG AUDIT, S.à r.l., au poste de réviseur externe de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR03027. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082752.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**SM HEIZUNG-KLIMA-SANITÄR GmbH & Co KG.**

Adresse: L-6434 Echternach, 30A, rue André Duchscher.  
R. C. Luxembourg B 115.529.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081696.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**IMMOBILIERE N. AREND ET Cie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Mersch.  
R. C. Luxembourg B 32.217.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS10001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour IMMOBILIERE N. AREND ET Cie S.A.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(081723.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**MUMBAÏ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 114.374.

**EXTRAIT**

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 3 juillet 2006 que:

- La société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. a démissionné de son poste de commissaire de la société.
- La société MANAGEMENT & ACCOUNTING SERVICES, en abrégé MAS, S.à r.l., ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, a été nommée comme nouveau commissaire de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de 2006.

- Le siège social de la société a été transféré vers l'adresse suivante:

6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082096.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**VISMA HOLDINGS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: NOK 135.525,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 115.985.

En date du 10 mai 2006, l'associé HG INCORPORATIONS LIMITED, avec siège social au 3-5 Montague Close, SE1 9DH Londres, Royaume-Uni a cédé la totalité de ses 695 parts sociales de la société VISMA HOLDINGS LUX, S.à r.l. à la société HG CAPITAL 5 (NOMINEES) LIMITED, avec siège social au 3-5, Montague Close, SE1 9BB, Londres, Royaume-Uni.

En Conséquence, l'actionnariat de la société se compose ainsi:

- HG INCORPORATIONS LIMITED ne détient plus aucune part sociale de la société VISMA HOLDINGS LUX, S.à r.l.

- HG CAPITAL 5 (NOMINEES) LIMITED détient 695 parts sociales de la société VISMA HOLDINGS LUX, S.à r.l.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083244.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**W S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8118 Bridel, 15, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 87.097.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082032.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**W S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8118 Bridel, 15, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 87.097.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082030.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**W S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8118 Bridel, 15, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 87.097.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082027.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**W S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8118 Bridel, 15, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 87.097.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082025.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**DISCOVERY GROUP OF FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 75.435.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 19 juillet 2006 à 14h00*

*Résolution unique*

Il a été décidé de renouveler les mandats suivants jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2007:

- M. Silvio Ammann, 24 Quai du Seujet, CH-1211 Genève 2, Président.
- M. William Ramsay, 24 Quai du Seujet, CH 1211 Genève 2, Administrateur.
- M. Alex Schmitt, 44, rue de la Valée, L-2015 Luxembourg, Administrateur.
- ERNST & YOUNG S.A., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Réviseur d'Entreprises.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

EFG PRIVATE BANK (LUX) S.A.

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02438. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082915.4//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**TOITURE PRISMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3443 Dudelange, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 93.785.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082068.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**TOITURE PRISMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3443 Dudelange, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 93.785.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082061.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**RECOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 102.262.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 juillet 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09293. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082100.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**OSTIENSE DEVELOPMENTS S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 86.220.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006.

Signature.

(082828.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**DH PALOS IMMOBILIEN- UND PROJECTENTWICKLUNGS, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 42.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 90.634.

Suite au procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 6 juillet 2006, les gérants de la société ont décidé de transférer le siège social de la société du 11, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en date du 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083037.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

90509

**DISCOVERY GROUP OF FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 75.435.

—  
*Minutes du conseil d'administration tenu le 30 avril 2003*

*Délibération*

Après avoir délibéré, les Administrateurs prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Approuvent:

- la démission de M. Peter Olov Oerling, administrateur, avec effet au 22 avril 2003 et la cooption de M. William Ramsay en remplacement;
- la démission de M. Roland Meyer, administrateur, avec effet au 23 avril 2003 et la cooption de M. Alex Schmitt en remplacement;
- la démission de M. Bernard Kelly, administrateur, avec effet au 11 avril 2003 et la cooption de M. Bassam Salem en remplacement.

Ces mandats viennent à échéance lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

EFG PRIVATE BANK (LUXEMBOURG) S.A.

*Banque Domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082915.10//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**DAXA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Sandweiler, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.330.

—  
*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2005*

Suite aux démissions des administrateurs, Monsieur Daniel Brezak, Monsieur Xavier Goret, Monsieur Olivier Etienne et Monsieur Didier Seret, ainsi que de l'administrateur délégué Monsieur Xavier Goret, l'assemblée générale des actionnaires nomme administrateurs les personnes suivantes:

1. Monsieur Pierre Laurent Cornu, demeurant rue de la Bouteillerie, 27, Estaimpuis 7730 Belgique, né le 24 août 1971, profession: gérant de sociétés;
2. Monsieur Pierre Cornu, demeurant 62, avenue du Roi Albert 1<sup>er</sup> - 59290 Wasquehal, né le 7 juin 1944, profession: gérant de sociétés;
3. Monsieur Jean Charles Wyffels, demeurant 49, avenue Mossley - 59510 Hem, né le 29 décembre 1967, profession: gérant de sociétés.

Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2010.

La signature bancaire est retirée aux anciens administrateurs pour être transmise à Monsieur Pierre Laurent Cornu.

Signature

*Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(082976.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**REDCREEK HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 113.853.

—  
*Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 30 juin 2006*

Au Conseil d'Administration de REDCREEK HOLDINGS, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Hans van de Sanden

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083748.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

---

**MANDATARIA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 63.375.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(083038.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**MANDATARIA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 63.375.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(083040.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**MANDATARIA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 63.375.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(083041.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**MANDATARIA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 63.375.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(083043.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**MANDATARIA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 63.375.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(083047.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**BLACK LION BEVERAGES LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 113.100.

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth day of July.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich (Grand-Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the present deed.

There appeared:

1) LION CAPITAL FUND I, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP009526, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, duly represented by its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF;

here represented by Mr François Deprez, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

2) LION CAPITAL FUND I A, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP009841, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, acting through its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF;

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

3) LION CAPITAL FUND I B, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP009842, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, acting through its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF;

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

4) LION CAPITAL FUND I C, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP010502, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, acting through its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF;

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

5) LION CAPITAL FUND I SBS, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP009527, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, acting through its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF;

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

6) LION/ORANGINA EQUITY PARTNERS L.P., an exempted limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED incorporated in Guernsey and registered in the Cayman Islands as a foreign registered company having its registered office at c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Cayman Islands; and

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

7) LION/ORANGINA COINVESTORS L.P., an exempted limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED incorporated in Guernsey and registered in the Cayman Islands as a foreign registered company having its registered office at c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

8) LION/ORANGINA COINVESTORS II L.P., an exempted limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED incorporated in Guernsey and registered in the Cayman Islands as a foreign registered company having its registered office at c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Cayman Islands;

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

9) BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, a company incorporated

and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands;

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

10) BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV - A L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, each of the aforementioned having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands;

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

11) BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) IV - A L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, each of the aforementioned having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands;

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

12) BLACKSTONE PARTICIPATION PARTNERSHIP (CAYMAN) IV L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, each of the aforementioned having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands;

here represented by Mr François Deprez, previously named, by virtue of a proxy, given on July 27, 2006.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the partners of BLACK LION BEVERAGES LUXEMBOURG (hereinafter the «Company») a société à responsabilité limitée having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.100, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner on 22 December 2005 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 628, dated 27 March 2006. The articles of incorporation of the Company were modified for the last time pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner on 31 January 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1057, dated 31 May 2006.

Such appearing parties representing the whole corporate capital of the Company, the general meeting of partners is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

#### *Agenda*

1. Decision (i) to approve and ratify, for the avoidance of doubt, any proxy granted by the Company since 31 January 2006 to persons who were not managers of the Company and (ii) to amend the last paragraph of Article 11 of the articles of incorporation of the Company.

2. Decision to appoint with immediate effect new managers of the Company for an indefinite period of time.

3. Decision that certain managers of the Company shall become, with immediate effect, a Class A1 Manager or a Class A2 Manager of the Company, as the case may be.

Then the general meeting of partners, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

#### *First Resolution*

The general meeting decides (i) to approve and ratify, for the avoidance of doubt, any proxy granted by the Company since 31 January 2006 to persons who were not managers of the Company and (ii) to amend the last paragraph of Article 11 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«The Company will be bound in all circumstances by (i) the joint signature of a Class A1 Manager and a Class A2 Manager or (ii) the signature of any person to whom such power shall have been delegated by resolution of the board of managers or otherwise by the Company.»

#### *Second Resolution*

The general meeting decides to appoint with immediate effect the following persons as managers of the Company for an indefinite period of time:

- Ms Margaret Lu Yan Wong, finance director, born on October 8, 1974 in Kuala Lumpur, Malaysia, with professional address at Nicolaas Maesstraat 70-2, 1071 RC Amsterdam, The Netherlands; and

- Mr Kevin Robert Pratt, managing director, born on March 5, 1957 in Westcliffe on Sea, United Kingdom, with professional address at Johannes Vermeerstraat 69 III/IV, 1071 DN Amsterdam, The Netherlands.

#### *Third Resolution*

The general meeting decides that the following managers of the Company shall become, with immediate effect, a Class A1 Manager or a Class A2 Manager of the Company, as the case may be:

- Mr Bart Zech, lawyer, born on September 5, 1969 in Putten, The Netherlands, with professional address at 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, shall henceforth be a «Class A2 Manager» of the Company; and

- Mr John Sutherland, Company Director, born on December 2, 1964, at Lower Hutt, New Zealand, residing at 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Luxembourg, shall henceforth be a «Class A1 Manager» of the Company.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1) LION CAPITAL FUND I, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP009526, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, SW1X 7HF, Londres, représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, ici représenté par Monsieur François Deprez, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

2) LION CAPITAL FUND I A, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP009841, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, SW1X 7HF, Londres, représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

3) LION CAPITAL FUND I B, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP009842, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, SW1X 7HF, Londres, représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

4) LION CAPITAL FUND I C, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP010502, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, SW1X 7HF, Londres, représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

5) LION CAPITAL FUND I SBS, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP009527, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, SW1X 7HF, Londres, représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

6) LION/ORANGINA EQUITY PARTNERS L.P., un exempted limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner, LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED constitué selon les lois de Guernsey enregistré aux Îles Cayman en tant que société étrangère enregistrée ayant son siège social au c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Iles Cayman, ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

7) LION/ORANGINA COINVESTORS II L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED constitué selon les lois de Guernsey enregistré aux Îles Cayman en tant que société étrangère enregistrée ayant son siège social au c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Iles Cayman, ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

8) LION/ORANGINA COINVESTORS II L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center,

Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED constitué selon les lois de Guernsey enregistré aux Îles Cayman en tant que société étrangère enregistrée ayant son siège social au c/o STUARTS CORPORATE SERVICES LIMITED, 4th floor, Cayman Financial Center, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman, Iles Cayman,

ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

9) BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du pays des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., constitué et existant selon les lois des Îles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, constitué et existant selon les lois des Îles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

10) BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV - A L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du pays des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., constitué et existant selon les lois des Îles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, constitué et existant selon les lois des Îles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

11) BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) IV - A L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du pays des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., constitué et existant selon les lois des Îles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, constitué et existant selon les lois des Îles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

12) BLACKSTONE PARTICIPATION PARTNERSHIP (CAYMAN) IV L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du pays des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., constitué et existant selon les lois des Îles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, constitué et existant selon les lois des Îles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

ici représenté par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juillet 2006.

Les procurations signées ne varient par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparants sont tous les associés de BLACK LION BEVERAGES LUXEMBOURG (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.100, constituée par un acte de Maître Jean-Joseph Wagner en date du 22 décembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 628 le 27 mars 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Jean-Joseph Wagner en date du 31 janvier 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1057 le du 31 mai 2006.

Les comparants représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour:

#### *Ordre du jour*

1. Décision (i) d'approuver et de ratifier, afin de dissiper tout doute, tout mandat accordé par la Société depuis le 31 janvier 2006 à des personnes qui n'étaient pas gérants de la Société et (ii) de modifier le dernier paragraphe de l'article 11 des statuts de la Société.

2. Décision d'approuver la nomination avec effet immédiat de nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée.

3. Décision que certains gérants de la Société deviendront, avec effet immédiat, Gérant de Catégorie A1 ou Gérant de Catégorie A2, suivant le cas.

Puis, l'assemblée générale des associés, après délibération, a pris à l'unanimité les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide (i) d'approuver et de ratifier, afin de dissiper tout doute, tout mandat accordé par la Société depuis le 31 janvier 2006 à des personnes qui n'étaient pas gérants de la Société et (ii) de modifier le dernier alinéa de l'article 11 des statuts de la Société comme suit:

«La Société est engagée en toutes circonstances par (i) la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A1 et d'un Gérant de Catégorie A2 ou (ii) la signature de toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué par résolution du conseil de gérance ou autrement par la Société.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer les personnes suivantes en qualité de gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Madame Margaret Lu Yan Wong, finance director, née le 8 octobre 1974 à Kuala Lumpur, Malaisie, demeurant à Nicolaas Maesstraat 70-2, 1071 RC Amsterdam, Pays-Bas; et
- Monsieur Kevin Robert Pratt, managing director, né le 5 mars 1957 à Westcliffe on Sea, Royaume Uni, demeurant à Johannes Vermeerstraat 69 III/IV, 1071 DN Amsterdam, Pays-Bas.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide que les gérants suivants de la Société deviendront, avec effet immédiat, Gérant de Catégorie A1 ou Gérant de Catégorie A2, suivant le cas:

- Monsieur Bart Zech, juriste, né le 5 septembre 1969 à Putten, Pays-Bas, demeurant au 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, en qualité de «Gérant de Catégorie A2»; et
- Monsieur John Sutherland, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1964, à Lower Hutt, Nouvelle Zélande, demeurant au 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Luxembourg, en qualité de «Gérant de Catégorie A1».

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Deprez, M. Schaeffer.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 août 2006, vol. 905, fol. 72, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Oehmen*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, 4 août 2006.

J.-J. Wagner.

(083182.3/239/291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

**BLACK LION BEVERAGES LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 113.100.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 août 2006.

J.-J. Wagner.

(083183.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

**MASAI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 35.859.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 13 juin 2006 à 15.00 heures*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Koen Lozie, Monsieur Jean Quintus et COSAFIN S.A., Administrateurs et de Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00720. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(083630.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

**PEGNITZ PARK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 97.738.

Suite au procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 6 juillet 2006, les gérants de la société ont décidé de transférer le siège social de la société du 11, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 28, boulevard Royal, L-2449 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083046.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**CERTIFICAT ETOILE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.498.

Monsieur Claude Zovile, gestionnaire de crédits, demeurant professionnellement 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg a démissionné de sa fonction d'administrateur en date du 15 juin 2006.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS07013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083128.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**P.P. LUXCO HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 88.549.

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth day of June.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

PICCHIO PHARMA Inc. with registered office at 759, Square Victoria, Suite 224, Montreal H2Y 2J7 Quebec, Canada (the «Sole Shareholder»),

hereby represented by M<sup>e</sup> Laure Mersch, attorney at law, residing in 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of a proxy established on 26 June, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the attorney in fact and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

That it is the sole shareholder of PP LUXCO HOLDINGS II, S.à r.l., with registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 88.549 (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange, on the 11th of July 2002, published in the Mémorial C, Number 1449 of the 18th of October 2002.

The articles of association of the Company were last modified by a deed of the undersigned notary dated 5 July 2005; published in the Mémorial C, Number 1345 of the 8th of December 2005, page 64538.

All this being declared, the appearing party holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken by unanimous vote the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of six million two hundred and forty-two thousand six hundred and twenty-five euros (EUR 6,242,625.-) so as to raise it from its current amount of thirty-three million one hundred and thirty-three thousand seven hundred and fifty euros (EUR 33,133,750) to thirty-nine million three hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-five euros (EUR 39,376,375) by the issue of forty-nine thousand nine hundred and forty-one (49,941) new shares with a nominal par value of one hundred and twenty-five euros (EUR 125.-), having the same rights and obligations as the existing shares, to be fully paid up, together with a total share premium of forty-nine euros (EUR 49.-).

*Second resolution*

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to forty-nine thousand nine hundred and forty-one (49,941) new shares and to have them fully paid up and to pay up a share premium amounting to forty-nine euros (EUR 49.-) by contribution in kind hereafter described:

*Contribution of a claim*

1) Description of the contribution

A Claim amounting to six million two hundred and forty-two thousand six hundred and seventy-four euros (EUR 6,242,674.-) in aggregate currently outstanding and recorded in the books of the Company as current liability (the «Claim»), to be converted into share capital of the Company.

2) Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the contributed assets has been given to the undersigned notary by a balance sheet of the Company dated June 20, 2006 evidencing the existence and value of the Claim to be converted as well as two certificates respectively issued by the authorized representative of the Sole Shareholder and by the board of directors of the Company.

*Evaluation of the contribution in kind*

The value of the Claim is deemed to amount to EUR 6,242,674.- at least.

*Effective implementation of the contribution in kind*

PICCHIO PHARMA Inc., being the Sole Shareholder of the Company hereby certifies that:

- the Claim is currently outstanding as recorded in the interim accounts of the Company dated June 20, 2006, for a value equivalent to EUR 6,242,674.- at least and has not been assigned whether in whole or in part, nor are assignable to any third party;
- the Claim is currently liquid, certain and immediately payable to the Sole Shareholder only.

*Report of the Company's board of directors*

The report of the board of directors of the Company, dated 26 June 2006, annexed to the present deed, attests that MM Francesco Bellini, Stef Oostvogels, and Stéphane Hadet, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as directors of the Company owing to the above described contribution in kind, expressly agree with its description, with its valuation, with its effective transfer, and confirm the validity of the subscription and payment.

*Third resolution*

As a consequence of the preceding Resolutions, the Sole Shareholder decides to restate article 6.1 of the Company's articles of association that will now read as follows:

«6.1 - Subscribed and authorised share capital

The Company's corporate capital is fixed at thirty-nine million three hundred and seventy-six thousand three hundred and seventy-five euros (EUR 39,376,375.-) represented by three hundred fifteen thousand eleven (315,011) shares («parts sociales») of one hundred and twenty-five euros (EUR 125.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.»

There being no further business, the meeting is terminated.

1.1.2. Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately sixty-six thousand five hundred euros (EUR 66,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

PICCHIO PHARMA Inc., ayant son siège social à 759, Square Victoria, Suite 224, Montréal H2Y 2J7 Québec, Canada (l'«Associé Unique»),

ici représenté par M<sup>e</sup> Laure Mersch, avocat, résidant 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 juin 2006,

laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Il est le seul et unique associé de la société PP LUXCO HOLDINGS II, S.à r.l., ayant son siège social établi au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.549 (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 11 juillet 2002, publié au Mémorial C du 18 octobre 2002, numéro 1449. Les statuts de la société ont été dernièrement modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 5 juillet 2005, publiés au mémorial C no 1345 du 8 décembre 2005, page 64538.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de six millions deux-cent quarante-deux mille six cent vingt-cinq euros (EUR 6.242.625,-) pour porter son montant actuel de trente-trois millions cent trente trois mille sept cent cinquante euros (EUR 33.133.750,-) à trente-neuf millions trois cent soixante-seize mille trois cent soixante-quinze euros (EUR 39.376.375,-) par l'émission de quarante-neuf mille neuf cent quarante et une (49.941) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, à libérer à 100% de leur valeur nominale, ainsi qu'une prime d'émission d'une valeur totale de quarante neuf euros (EUR 49,-).

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique, représenté comme dit est, déclare souscrire les quarante-neuf mille neuf cent quarante et une (49.941) parts sociales nouvelles mentionnées ci-dessus, les libérer entièrement et procéder au paiement de la prime d'émission d'un montant total de quarante neuf euros (EUR 49,-) par apport en nature comme décrit ci-après:

*Apport d'une créance*

1) Description des apports

Une créance d'un montant total de EUR 6.242.674,- actuellement exigibles et dûment mentionnées dans les comptes intermédiaires de la Société en date du 20 juin 2006, à convertir en capital social (les «Créances»).

2) Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de ces actifs a été donnée au notaire instrumentant à travers les comptes intermédiaires de la Société en date du 20 juin 2006 renseignant l'existence et la valeur de la Créance convertie en capital social ainsi que deux certificats respectivement émis par le représentant de l'Associé Unique et par le conseil de gérance de la Société.

*Evaluation de l'apport*

La valeur de l'apport en nature est estimée à EUR 6.242.674,-.

*Réalisation effective de l'apport*

PICCHIO PHARMA Inc., représentée comme dit ci-avant, déclare que:

- la Créance est immédiatement payable et n'a pas été transférée en tout ou en partie à un tiers;
- la Créance est actuellement liquide, certaine, exigible et payable à l'Associé Unique exclusivement;

*Rapport du conseil de gérance de la Société*

Le rapport du conseil de gérance de la Société en date du 26 juin 2006, annexé aux présentes, atteste que MM. Francesco Bellini, Stef Oostvogels et Stéphane Hadet, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagées en leur qualité de gérants de la Société à raison des apports en nature décrits plus haut, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété dudit apport et confirment la validité des souscriptions et libérations.

*Troisième résolution*

Afin de tenir compte des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de procéder à la refonte de l'article 6.1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«6.1- Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à trente-neuf millions trois cent soixante-seize mille trois cent soixante-quinze euros (EUR 39.376.375,-) représenté par trois cent quinze mille onze (315.011) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-), toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ soixante-six mille cinq cents euros (EUR 66.500,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Mersch, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, vol. 154S, fol. 44, case 3. – Reçu 62.426,74 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 juillet 2006.

P. Bettingen.

(083196.3/202/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

**INTERNATIONAL REAL ESTATE CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 59.286.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à.r.l

Signature

(083137.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**CANAMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 103.188.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(083149.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**CALCUL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 32.390.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(083150.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**MASCHERIN LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.  
(anc. INEX CONCEPT)**

Siège social: Dudelange.  
R. C. Luxembourg B 34.344.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT02966, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083324.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**STONE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.  
R. C. Luxembourg B 58.296.

Modification du siège social de l'associé:

FINSTONE, S.à r.l.

7a, rue Robert Stumper

L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083245.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**MIMX2, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 84, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 94.555.

Suite à la dissolution de la société MIMX1, société à responsabilité limitée, ayant son siège social 84, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en date du 3 juillet 2006, il résulte que:

MINIMAX HOLDINGS LIMITED, une société constituée et organisée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à West Wind Building, Harbour Drive, George Town, Grand Cayman, British West Indies, est investie de tout l'actif de la société dissoute MIMX1 et notamment des 1.851.000 parts sociales détenues au sein de la société MIMX2, société à responsabilité limitée, ayant son siège social 84, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05462. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083186.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

**WEBLOGISTICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5423 Ersange, 19, rue du Village.  
R. C. Luxembourg B 107.785.

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

Madame Josseline Marechal, employée privée, demeurant à F-57000 Metz (France), 33A, rue Belle Isle, associée unique de la société WEBLOGISTICS, S.à r.l., établie et ayant son siège à L-2529 Howald, 30, rue des Scillas, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B107.785, constituée suivant acte du notaire Paul Frieders de Luxembourg en date du 22 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 935 du 23 septembre 2005.

La comparante prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Elle décide de transférer le siège social de la société de Howald à Ersange.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'associée décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. premier alinéa.** Le siège social est établi à Ersange.»

*Troisième résolution*

Elle fixe l'adresse à L-5423 Ersange, 19, rue du Village.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Marechal, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 2 août 2006, vol. 470, fol. 75, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 7 août 2006.

R. Arrensdorff.

(083303.3/218/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

**WEBLOGISTICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5423 Ersange, 19, rue du Village.  
R. C. Luxembourg B 107.785.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 7 août 2006.

R. Arrensdorff.

(083304.3/218/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

**FINCONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.  
R. C. Luxembourg B 44.409.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour FINCONSEIL S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(083279.6//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**DHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2335 Luxembourg, 28, rue N.S. Pierret.  
R. C. Luxembourg B 101.566.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour DHA, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(083280.7//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**IMMOBILIERE DU SCHLASS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5850 Howald, 5, rue Sangenberg.  
R. C. Luxembourg B 89.422.

Par la présente nous vous informons, que le siège social de la Société: IMMOBILIERE DU SCHLASS, S.à r.l. (RC B 89.422) a été transféré à la date du 1<sup>er</sup> août 2006 à l'adresse suivante:

5, rue Sangenberg, L-5850-Howald.

Le 1<sup>er</sup> août 2006.

J.-F. Grenet.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02036. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083341.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

---

**GIADA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4660 Differdange, 11-15, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 43.269.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société civile

Signature

(081658.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**GIADA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4660 Differdange, 11-15, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 43.269.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société civile

Signature

(081642.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---

**CHARTERHOUSE DRAGON I, Société Anonyme.**

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 117.540.

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth day of July.  
Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of CHARTERHOUSE DRAGON I S.A. (the «Company»), a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 117 540, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 22 June 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation have not yet been amended.

The meeting is opened at 12.00 a.m., with Mr. William Bruce Denne Dockeray, finance director, residing in London, United Kingdom, in the chair,

who appoints as secretary Mr. Thomas Grob, manager, professionally residing in Paris, France. Mr Marc Elvinger, lawyer, is elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Increase of the share capital by an amount of two hundred eighty-two thousand seven hundred euro (EUR 282,700.-) in order to increase it from its current amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) up to three hundred thirteen thousand seven hundred euro (EUR 313,700.-) through the issue of two hundred twenty-six thousand one hundred sixty (226,160) shares with a par value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each;

2. Increase of the authorised share capital of the Company from its current amount of fifty million euro (EUR 50,000,000.-) up to two hundred twenty million euro (EUR 220,000,000.-) represented by one hundred seventy-six million (176,000,000.-) shares with a par value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each;

3. Authorisation of the manager to increase the share capital of the Company within the limits of the authorised share capital without reserving a preferential subscription right to the existing shareholders;

4. Subsequent amendment of Article 5 of the articles of incorporation of the Company;

5. Participation of observers at the meetings of the board of directors of the Company;

6. Subsequent amendment of Article 10 of the articles of incorporation of the Company;

7. Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to increase the share capital of the Company of an amount of two hundred eighty-two thousand seven hundred euro (EUR 282,700.-) in order to increase it from its current amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) up to three hundred thirteen thousand seven hundred euro (EUR 313,700.-) through the issue of two hundred twenty-six thousand one hundred sixty (226,160) shares, with a par value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each;

The two hundred twenty-six thousand one hundred sixty (226,160) newly issued shares have been subscribed as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (EUR)
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED, a Private Limited incorporated and existing under the laws of England, having its registered office at Warwick Court, Paternoster Square, London, EC4M 7DX, United Kingdom, registered with Companies House, under registration number 2290328, as general partner of CCP VIII LP No. 1.1, CCP VIII LP No. 1.2, CCP VIII LP No. 2.1 and CCP VIII LP No. 2.2 . . . . .	169,064	211,330.-
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED, acting as general partner of CCP VIII Co-investment LP . . . . .	1,936	2,420.-

BARCLAYS PRIVATE EQUITY FCPR C 2006, a fonds commun de placement à risques, existing under the laws of France, duly represented by BARCLAYS PRIVATE EQUITY FRANCE, a société par actions simplifiée incorporated and existing under the laws of France, having its registered office at 73, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France, registered with the trade and companies' register of Paris under number 379 716 699, acting as its management company	19,434	24,292.50
MIDVENT, a société civile à capital variable, incorporated and existing under the laws of France, having its registered office at 76, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, registered with the trade and companies' register of Paris under number D 482 504 941	374	467.50
CLINK STREET NOMINEES LIMITED, a Private Limited Company existing under the laws of United Kingdom, having its registered office at 1, Churchill Place, London, E14 5HP, United Kingdom, registered with the Companies' House under number 02223016.	12	15.-
BARCLAYS PRIVATE EQUITY PVLP LIMITED PARTNERSHIP, a Limited Partnership registered with the Companies' house under number LP5691, duly represented by its general partner BARCLAYS PVLP PARTNER LIMITED, incorporated and existing under the laws of England and Wales under number 2156192, having its registered office at 1, Churchill Place, London E14 5HP, United Kingdom	3,282	4,102.50
PARALLEL VENTURES NOMINEES NO.2 LIMITED, a private company limited by shares incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 49, Saint James's Street, London SW1A 1JT, England, registered with the Companies' House under number 3678495	193	241.25
BARCLAYS PRIVATE EQUITY II FCPR A, a fonds commun de placement à risques, existing under the laws of France, duly represented by BARCLAYS PRIVATE EQUITY FRANCE, a société par actions simplifiée incorporated and existing under the laws of France, having its registered office at 73, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France, registered with the trade and companies' register of Paris under number 379 716 699, acting as its management company	22,878	28,597.50
BARCLAYS PRIVATE EQUITY II FCPR B, a fonds commun de placement à risques, existing under the laws of France, duly represented by BARCLAYS PRIVATE EQUITY FRANCE, a société par actions simplifiée incorporated and existing under the laws of France, having its registered office at 73, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France, registered with the trade and companies' register of Paris under number 379 716 699, acting as its management company	8,987	11,233.75
Total	226,160	282,700.-

The shares so subscribed have been paid up in cash by the subscribers so that the total amount of two hundred eighty-two thousand seven hundred euro (EUR 282,700.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary.

Any non-subscribing shareholder expressly waives its preferential subscription right in connection with the present capital increase.

The total contribution of two hundred eighty-two thousand seven hundred euro (EUR 282,700.-) is entirely allocated to the share capital.

The new shareholders shall as of now participate in the following resolutions, and unanimously adopt the following resolutions:

#### *Second resolution*

The meeting decides to increase the Company's authorized share capital from its current amount of fifty million euro (EUR 50,000,000.-) represented by forty million (40,000,000) shares with a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each to an amount of two hundred twenty million euro (EUR 220,000,000.-) represented by one hundred seventy-six million (176,000,000) shares with a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each.

The authorised share capital may be used as follows:

(a) fifty million euro (EUR 50,000,000.-) are reserved for any future issue of shares in case of any additional investment by the Company;

(b) fifty million euro (EUR 50,000,000.-) are reserved for the conversion of any convertible preferred equity certificates which might be issued from time to time by the Company;

(c) one hundred twenty million euro (EUR 120,000,000.-) are reserved for the conversion of any preferred equity certificates which might be issued from time to time by the Company.

The authorized share capital shall be understood as share capital to be issued in addition to the existing subscribed share capital of the Company.

The general meeting, based on the above resolution, decides to authorise the board of directors of the Company to increase the share capital of the Company of an amount of two hundred twenty million euro (EUR 220,000,000.-) represented by one hundred seventy-six million (176,000,000) shares for a period ending five years after the date of publication of the present shareholders' resolution in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

*Third resolution*

Based on the report provided by the board of directors, the general meeting unanimously resolves in accordance with article 32-3 (5) of the law of 1915 to authorize the board of directors to limit or to suppress the preferential right of subscription of the existing shareholders within the limits of the authorized share capital.

The general meeting thus decides to authorize and empower the board of directors of the Company to (i) realise any increase of the issued capital within the limits of the authorised capital in one or several successive tranches, by the issue of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue of the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash or in kind.

*Fourth resolution*

As a consequence of the above resolutions, Article 5 of the articles of association of the Company is amended, which shall now read as follows:

«**Art. 5.** The Company's share capital is set at three hundred thirteen thousand seven hundred euro (EUR 313,700.) consisting of two hundred fifty thousand nine hundred sixty (250,960) shares having a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each.

In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at two hundred twenty million euro (EUR 220,000,000.-) represented by one hundred seventy-six million (176,000,000) shares having a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each.

The board of directors is authorised and empowered to (i) realise any increase of the issued capital within the limits of the authorised capital in one or several successive tranches, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue of the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders of one or several classes of shares in case of issue of shares against payment in cash or in kind.

This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the decision to create, amend or extend the authorized share capital of the Company and it may be renewed at any time by a general meeting of shareholders.

The board of directors may delegate to any duly authorised officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the issued capital performed in the legally required form by the board of directors within the limits of the authorised capital, this article is, as a consequence, to be adjusted.

The subscribed capital and the authorised capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.»

*Fifth resolution*

The general meeting anticipates that a shareholder may designate a person to assist the meetings of the board of directors of the Company and therefore decides to authorize the board of directors to accept such observers at the meeting of the board of directors, without these persons being able to participate in the vote of the board of directors. Such observers shall be convened to all meetings of the board of directors and under the same conditions than the directors and shall benefit from the same rights of information than the directors, and in particular shall be provided with the documents provided to the directors prior to the meetings of the board.

*Sixth resolution*

As a consequence of the above resolutions, an additional paragraph is inserted in article 10 of the articles of association of the Company between the 5th and the 6th paragraph, which shall read as follows:

«The board of directors may accept the presence of any observer at the meetings of the board of directors, whereby such observer shall not be entitled to participate in the vote of the resolutions adopted by the board of directors. Such observers shall be convened to all meetings of the board of directors and under the same conditions than the directors and shall benefit from the same rights of information than the directors, and in particular shall be provided with the documents provided to the directors prior to the meetings of the board.»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CHARTERHOUSE DRAGON I S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117 540, constituée suivant acte reçu par le

notaire soussigné, le 22 juin 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

L'Assemblée est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de M. William Bruce Denne Dockeray, directeur financier, demeurant à Londres, Grande-Bretagne,

qui désigne comme secrétaire M. Thomas Grob, directeur, demeurant professionnellement à Paris, France. M. Marc Elvinger, avocat, est nommé scrutateur par l'assemblée générale.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingt-deux mille sept cents euros (EUR 282.700,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à trois cent treize mille sept cents euros (EUR 313.700,-) par l'émission de deux cent vingt-six mille cent soixante (226.160) actions, ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune;

2. Augmentation du capital social autorisé de la Société, d'un montant actuel de cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-), afin de le porter à la valeur de deux cent vingt millions d'euros (EUR 220.000.000,-) représenté par cent soixante-seize millions (EUR 176.000.000,-) actions, ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune;

3. Autorisation de l'administrateur d'augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital social autorisé sans prévoir un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants,

4. Modification subséquente de l'Article 5 des statuts de la Société;

5. Participation d'observateurs aux assemblées du conseil d'administration;

6. Modification subséquente de l'Article 10 des statuts de la Société;

7. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingt-deux mille sept cents euros (EUR 282.700,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à trois cent treize mille sept cents euros (EUR 313.700,-) par l'émission de deux cent vingt-six mille cent soixante (226.160) actions, ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Les deux cent vingt-six mille cent soixante (226.160) actions nouvellement émises ont été souscrites comme suit:

Souscripteur	Nombre d'actions	Prix de souscription (EUR)
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED, une Private Limited régie selon les lois anglaises, ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, Londres, EC4M 7DX, Grande-Bretagne, immatriculée auprès de «Companies' House» sous le numéro 2290328, comme managing partner de CCP VIII LP No. 1.1, CCP VIII LP No. 1.2, CCP VIII LP No. 2.1 et de CCP VIII LP No. 2.2 . . . . .	169.064	211.330
CHARTERHOUSE GENERAL PARTNERS (VIII) LIMITED, agissant en tant que managing partner de CCP VIII Co-investment LP. . . . .	1.936	2.420
BARCLAYS PRIVATE EQUITY FCPR C 2006, un fonds commun de placement à risques constitué et existant selon le droit français, dûment représenté par BARCLAYS PRIVATE EQUITY FRANCE, une société par actions simplifiée constituée et existante selon le droit français, ayant son siège social au 73, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 379 716 699, agissant en sa qualité de société de gestion. . . . .	19.434	24.292,50
MIDVENT, une société civile à capital variable constituée et existante selon le droit français, ayant son siège social au 76, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro D 482 504 941 . . .	374	467,50
CLINK STREET NOMINEES LIMITED, une Private Limited Company existant selon les lois anglaises, ayant son siège social au 1, Churchill Place, London, E14 5HP, United Kingdom, immatriculée auprès de Companies' House sous le numéro 02223016 . . . . .	12	15

BARCLAYS PRIVATE EQUITY PVLP LIMITED PARTNERSHIP, un Limited Partnership immatriculé auprès de Companies' House sous le numéro LP5691, dûment représenté par son general partner BARCLAYS PVLP PARTNER LIMITED constitué et existant selon les lois anglaises sous le numéro 2156192, ayant son siège social au 1, Churchill Place, London E14 5HP, United Kingdom .....	3.282	4.102,50
PARALLEL VENTURES NOMINEES NO.2 LIMITED, une private company limited by shares constituée et existante selon les lois anglaises, ayant son siège social au 49, Saint James's Street, London SW1A 1JT, England, immatriculée auprès de Companies' House sous le numéro 3678495 .....	193	241,25
BARCLAYS PRIVATE EQUITY II FCPR A, un fonds commun de placement à risques existant selon le droit français, dûment représenté par BARCLAYS PRIVATE EQUITY FRANCE, une société par actions simplifiée constituée et existante selon le droit français, ayant son siège social au 73, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 379 716 699, agissant en sa qualité de société de gestion .....	22.878	28.597,50
BARCLAYS PRIVATE EQUITY II FCPR B, un fonds commun de placement à risques existant selon le droit Français, dûment représenté par BARCLAYS PRIVATE EQUITY FRANCE, une société par actions simplifiée constituée et existante selon le droit français, ayant son siège social au 73, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 379 716 699, agissant en sa qualité de société de gestion .....	8.987	11.233,75
Total .....	226.160	282.700

Les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées en numéraire par les souscripteurs, de sorte que le montant total de deux cent quatre-vingt-deux mille sept cents euros (EUR 282.700,-) entièrement alloué au capital social, se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Tout actionnaire non-souscripteur renonce expressément à son droit préférentiel de souscription en relation avec la présente augmentation de capital.

L'apport total de deux cent quatre-vingt-deux mille sept cents euros (EUR 282.700,-) est entièrement attribué au capital social.

Les nouveaux actionnaires participent dorénavant aux résolutions suivantes et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social autorisé de la Société, d'un montant actuel de cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-), représenté par quarante millions (40.000.000) d'actions ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune afin de le porter à la valeur de deux cents vingt millions d'euros (EUR 220.000.000,-) représenté par cent soixante-seize millions (176.000.000) actions, ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le capital social autorisé peut être utilisé comme suit:

(a) cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-) sont réservés pour toute future émission d'actions en cas d'investissement supplémentaire par la Société;

(b) cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-) sont réservés pour la conversion de convertible preferred equity certificates (CPECs) qui peuvent être émis de temps en temps par la Société;

(c) cent vingt millions d'euros (EUR 120.000.000,-) sont réservés pour la conversion de preferred equity certificates (PECs) qui peuvent être émis de temps en temps par la Société.

Le capital social autorisé doit se comprendre comme le capital social émis outre le capital social existant et souscrit de la Société.

L'assemblée générale, en se basant sur la résolution ci-dessus, décide d'autoriser le conseil d'administration de la Société à augmenter le capital social de deux cent vingt millions d'euros (EUR 220.000.000,-), représenté par cent soixante-dix millions (EUR 170.000.000,-) d'actions pour une durée de cinq ans à compter de la publication de la présente résolution de l'assemblée générale au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

#### *Troisième résolution*

Se fondant sur un rapport du conseil d'administration, l'assemblée générale décide à l'unanimité, conformément à l'article 32-3 (5) de la loi de 1915, d'autoriser le conseil d'administration à limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants dans les limites du capital social autorisé.

L'assemblée décide d'autoriser et de donner pouvoir au conseil d'administration de la Société afin de (i) réaliser toute augmentation du capital dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre paiement en espèces ou en nature, par la conversion de titres ou tout autre moyen; (ii) déterminer le lieu et la date d'émission des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et du paiement des nouvelles actions; et (iii) supprimer ou limiter le droit de souscription des actionnaires dans le cas d'émission d'actions contre paiement en espèces ou en nature.

*Quatrième résolution*

Suite aux résolutions ci-dessus, l'Article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trois cent treize mille sept cents euros (EUR 313.700,-) représentés par deux cent cinquante mille neuf cent soixante (250.960) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

En plus du capital social émis, le capital autorisé de la Société est fixé à deux cent vingt millions d'euros (EUR 220.000.000,-) représenté par cent soixante-seize million (176.000.000) d'actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et a le pouvoir de (i) réaliser toute augmentation de capital dans les limites du capital autorisé, en une seule fois ou par tranches successives, par l'émission d'actions nouvelles, avec ou sans prime d'émission, contre apport en numéraire ou en nature, par conversion de créances ou par tout autre moyen; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'émission d'actions contre apports en numéraires ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication du présent acte au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et peut être renouvelée par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut déléguer à tout fondé de pouvoir de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Après chaque augmentation du capital émis, réalisée par le conseil d'administration dans les formes légales et dans les limites du capital autorisé, le présent Article devra, par conséquent, être adapté à la modification intervenue.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale prévoit qu'un actionnaire peut désigner une personne qui assiste aux réunions du conseil d'administration de la Société et donc décide d'autoriser le conseil d'administration à accepter ces observateurs aux réunions du conseil d'administration, sans que ces personnes puissent participer aux votes du conseil d'administration. Ces observateurs seront convoqués à toutes les réunions du conseil d'administration et aux mêmes conditions que les administrateurs et bénéficieront des mêmes droits d'information que les administrateurs et en particulier recevront les documents communiqués aux administrateurs avant la tenue des réunions du conseil d'administration.

*Sixième résolution*

Suite aux résolutions ci-dessus, un paragraphe supplémentaire est inséré entre le 5<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> paragraphe de l'Article 10 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le conseil d'administration peut accepter la présence de tout observateur aux réunions du conseil d'administration, cet observateur n'est pas autorisé à participer au vote des résolutions adoptées par le conseil d'administration. Ces observateurs seront convoqués à toutes les réunions du conseil d'administration et aux mêmes conditions que les administrateurs et bénéficieront des mêmes droits d'information que les administrateurs et en particulier recevront les documents communiqués aux administrateurs avant la tenue des réunions du conseil d'administration.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: W. B. D. Dockeray, T. Grob, M. Elvinger, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, vol. 154S, fol. 84, case 12. – Reçu 2.827 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2006.

J. Elvinger.

(083314.3/211/362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

**CHARTERHOUSE DRAGON I, Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 117.540.

Les statuts coordonnés ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés et Associations en date du 9 août 2006.

J. Elvinger.

(083315.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

**VANTICO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Société mère: HUNTSMAN ADVANCED MATERIALS LLC, 84108 Utah (USA)**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
 R. C. Luxembourg B 72.960.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03196, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Signature.

(083995.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

---

**VANTICO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Société mère: HUNTSMAN ADVANCED MATERIALS LLC, -84108 Utah (USA)**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
 R. C. Luxembourg B 72.960.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03197, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Signature.

(083997.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

---

**CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.014.575,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
 R. C. Luxembourg B 96.185.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11456, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

(085802.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

---

**OAKLAND INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
 R. C. Luxembourg B 109.375.

*Extrait rectificatif des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 avril 2006*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Luc Verelst, directeur, demeurant à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, administrateur de la société en remplacement de Madame Nadia Meyer.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2011.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11184. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(081606.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

---